



## Vœux de Mr le Maire Albert DAVID

Chère Taradéennes, chers Taradéens,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. C'est l'occasion de faire un bilan d'étape.



Mon équipe et moi-même serions heureux de vous retrouver **le jeudi 26 janvier 2023 à 18h30 à la salle des Fêtes Edouard SOLDANI pour la présentation des vœux** qui suite à la COVID n'ont pas eu lieu depuis 2 ans. Nous vous exposerons l'état d'avancement des réalisations et des projets municipaux.

A l'issue, un apéritif convivial sera servi afin d'échanger avec chacun d'entre vous. Nous sommes persuadés que votre volonté associée à la notre nous permettra de poursuivre notre route ensemble vers des avenir heureux.

Je remercie toute l'équipe municipale pour sa loyauté, son engagement et son implication dans chaque dossier. Nous formons tous ensemble une force de propositions et d'actions toujours dans la bonne humeur et dans l'efficacité.

Je remercie également le personnel communal, qui chaque jour fait un travail remarquable. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Un grand merci à tous les membres du CCAS, très proches du bien-être de nos anciens, qui s'impliquent avec une grande attention pour chaque cas particulier pour lesquels ils sont sollicités.

Aussi, je remercie tout particulièrement chaque bénévole qui s'implique avec passion au service de nos associations. Nous soutenons les initiatives des associations actives sur la commune qui sont des lieux de solidarité, de rencontres, qui apportent à nos habitants la possibilité d'exercer leur activité sportive ou culturelle.

Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or.

Chères Taradéennes, chers Taradéens,

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que notre village reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

**L'équipe municipale s'associe à moi pour vous souhaiter à vous et à vos proches la santé, la joie et la sérénité.**

**Bonne et heureuse année 2023 !**

Le Maire,

Albert DAVID



## Recensement 2023

Cette année, la commune de Taradeau réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023



### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information dans votre boîte aux lettres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier 2023 ?

Contactez la commune : 04.94.99.70.30 ou [accueil@mairie-taradeau.fr](mailto:accueil@mairie-taradeau.fr).



### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet **de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

### Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus au conseil municipal**, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **Mme CORNEILLE Dominique, Coordonnateur communal du recensement (Police municipale) 06.18.46.54.54**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

## Inscriptions au centre aéré des petites vacances scolaires

Le prochain centre aéré se déroulera durant les vacances de février. Pour les inscriptions aux vacances d'hiver 2023 sur Taradeau, les parents doivent utiliser le portail famille au moyen du lien ci-dessous :

[taradeau-odel.leportailfamille.fr](http://taradeau-odel.leportailfamille.fr)

Le guide d'utilisation est disponible sur le site internet de la mairie. Attention, le nombre de places est limité.

## Séance de cinéma pour les élèves de l'école élémentaire

Le 6 décembre, au cinéma de Draguignan, tous les enfants de l'école primaire ont assisté en avant-première à la projection du dessin animé "le chat potté 2".



## Calendrier BAFA

Le calendrier de l'ODEL BAFA 2023 est en ligne sur le site [odel.fr](http://odel.fr) et arrivera bientôt dans les locaux de la mairie !

Le BAFA est un diplôme valorisant et permet aux jeunes de trouver facilement un emploi, notamment pendant les vacances scolaires. Alors n'hésitons pas à en parler !

Cette année une nouveauté, la formation est accessible dès 16 ans ! Et toujours des aides possibles pour financer ce projet.

## Campagne broyat en Dracénie

Votre agglo vous offre du broyat de déchets verts. Pour pailler, amender le sol ou encore fournir votre compost si besoin, le broyat issu des déchets verts apportés en déchèterie vous est redistribué gratuitement!

Pour vous en procurer, rien de plus simple : la livraison est possible gratuitement sur l'ensemble du territoire de la Dracénie pour de grosses quantités (camion de 19 t.).

Pour de plus petits volumes, il vous suffit de vous rendre en déchèterie des Arcs-sur-Argens ou de Callas pour récupérer gratuitement le broyat souhaité ou d'appeler le service déchets au 04 94 50 07 00 afin de savoir si la livraison à domicile est possible.



## Enquête ménages

Une enquête ménage portant sur les déplacements des habitants de la Dracénie est en cours. La Dracénie s'est associée avec d'autres territoires voisins pour réaliser cette enquête qui est d'ailleurs pilotée par le Département des Alpes-Maritimes. Cette enquête est plus qu'un état des lieux des déplacements. Les données récoltées permettront à la Dracénie et à nos communes, d'imaginer de nouvelles solutions. Merci de bien vouloir y participer.



Le **Syndicat d'Initiative** vous souhaite une très bonne année 2023 et vous donne rendez vous le 6 mars pour sa réouverture.



**R.D.T : RANDONNÉE ET DÉTENTE A TARADEAU**

Reprise des marches le lundi 9 janvier 2023 à 13h30, suivie de la Galette des Rois, offerte par l'Association, à 17 h à la Salle des Fêtes.

**Nouveau sur Taradeau : vente de fromages**

Pour les amateurs de bons fromages, un point de vente se trouve tous les mardis matins aux abords de la coopérative vinicole.



**Etat-civil**

M. BOULIERE Anthony et Mme LINCK Edwina se sont pacés le vendredi 23/12/2022.



**Collecte des sapins de Noël**

Les sapins de Noël usagés doivent être apportés en déchèterie (liste et horaires sur dracenie.com ou sur l'application Dracénie Déchets) ou rapportés à leur point de vente lorsque celui-ci le propose.

Pour les personnes dans l'incapacité de rapporter leur sapin, Dracénie Provence Verdon agglomération organise en complément, du 26 décembre 2022 au 31 janvier 2023, la collecte des sapins de Noël usagés sur les communes du territoire en dépôt sur des lieux identifiés pour être récoltés.

Attention : Les sapins ne doivent en aucun cas être déposés au pied des bacs de collecte ou au bord de la route. Il s'agit d'un dépôt sauvage, pouvant être puni d'une amende allant jusqu'à 1 500 €.

Les sapins récoltés seront broyés pour être transformés en broyat normé, que vous pouvez récupérer gratuitement pour amender votre sol en vous rendant en déchèterie des Arcs-sur-Argens ou de Callas ou en appelant le 04 94 50 07 00.

Nous vous informons que le lieu central de dépôt des sapins défini par la commune sera le parking des Services Techniques situé rue de Röhrmoos en contre bas de la Salle des fêtes.